



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Des mesures qui vous changent la vie

Les résultats
de l'action publique

Retrouvez tous les résultats sur
www.gouvernement.fr

DOSSIER DE PRESSE



**Amélie de Montchalin,
Ministre de la Transformation et
de la Fonction Publiques**

Le baromètre des résultats de l'action publique que le gouvernement présente aujourd'hui, « Des mesures qui vous changent la vie : les résultats de notre action », donne à voir aux Français l'avancement et les résultats concrets de 25 premières réformes prioritaires menées depuis 2017. Elles recouvrent huit dimensions essentielles de la vie quotidienne.

La crise sanitaire et économique que notre pays traverse ne doit pas faire passer au second plan les transformations profondes conduites par le Président de la République et le gouvernement, ni occulter les résultats de ce qui a été entrepris depuis trois ans au service des Français.

Sous la direction du Premier ministre, le gouvernement reste pleinement mobilisé sur la mise en œuvre des réformes prioritaires. La publication de ce baromètre dès le début de l'année démontre notre détermination à obtenir en 2021 des résultats tangibles, sans oublier aucune dimension de la vie quotidienne des Français, ni aucun territoire.

Cette démarche se veut un gage de crédibilité de l'action publique : du texte de loi voté, au décret d'attribution pris, jusqu'aux conséquences concrètes apportées par nos politiques dans la vie de nos concitoyens.



La transparence sur les résultats de l'action publique est un engagement présidentiel fort, et inédit sous la Vème République et dans les pays de l'OCDE. Le baromètre sera publié dès aujourd'hui sur le site du gouvernement et présentera aux Français, pour chaque politique, à l'aide de données chiffrées, territoire par territoire, la situation en 2017, l'état de mise en œuvre en 2020 et l'objectif du Gouvernement à l'horizon de 2022. Toutes ces données seront disponibles en *open data* afin de permettre à chacun de les utiliser. Il sera actualisé et enrichi de nouvelles politiques chaque trimestre, afin de permettre aux Français de mesurer l'avancement de l'action du Gouvernement.

Ce projet constitue enfin un véritable outil de pilotage de l'action publique de l'Etat au niveau national, régional et départemental. J'engagerai dès cette semaine un tour de France des résultats sur la base de ce baromètre pour identifier les progrès des réformes, valoriser les avancées, mais aussi nous donner les moyens de résoudre les éventuels blocages et afin d'accélérer leur mise en œuvre. Aucun territoire ne doit être oublié.

Je souhaite que chacun – citoyen, parlementaire, élu local, acteur de la société civile – puisse se saisir de cet outil de transparence et d'accélération de l'action publique, notre cause commune. C'est ensemble que nous ferons avancer la France, que nous la transformerons, en dépassant les crises.

Sommaire

?	Qu'est-ce que le baromètre des résultats?	p.4
1	Transition écologique	p.8
2	Economie / Emploi	p. 13
3	Santé / Famille / Handicap	p. 17
4	Education	p. 23
5	Sécurité	p.30
6	Culture	p.35
7	Services publics et territoires	p.38
8	Logement	p.43

**QU'EST-CE QUE LE
BAROMETRE DES
RESULTATS?**

Suivre les engagements du gouvernement depuis 2017

8 thématiques clés de la vie quotidienne

- Transition écologique
- Economie-emploi
- Sécurité
- Santé – famille – handicap
- Education
- Culture
- Logement
- Services publics et territoires

25 premières politiques prioritaires publiées

1. Déployer le plan vélo
2. Mettre en œuvre la sortie du plastique à usage unique et lutter contre le gaspillage
3. Verdir le parc automobile
4. Instaurer des zones à faibles émissions
5. Développer l'apprentissage
6. Plan 1 jeune 1 solution
7. Supprimer la taxe d'habitation sur les résidences principales
8. Doubler le nombre de maisons de santé
9. Allonger le congé paternité pour un meilleur développement de l'enfant
10. Simplifier l'accès aux droits des personnes handicapées
11. Proposer une offre de lunettes, appareils auditifs et prothèses dentaires remboursée à 100%
12. Dédoubler les classes en REP (grande section, CP, CE1)
13. Limiter les classes à 24 en grande section, CP, CE1
14. Offrir une scolarisation inclusive à tous les enfants handicapés
15. Renforcer la sécurité du quotidien
16. Déployer Parcoursup
17. Lutter contre les violences faites aux femmes
18. Lutter contre les stupéfiants
19. Lutter contre les atteintes aux principes républicains
20. Réduire la mortalité sur les routes
21. Déployer le Pass culture
22. Assurer une bonne couverture en internet fixe et en téléphonie mobile pour tous les Français d'ici 2022
23. Déployer une offre France Services dans tous les territoires
24. Améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur
25. Offrir un logement aux sans-abri : Logement d'abord

Une mise à jour régulière des résultats, et bientôt de nouvelles politiques



Donner à voir tous les résultats, près de chez vous

Des résultats nationaux pour chaque politique, mesurés à l'aune d'un indicateur de réussite précis



Consulter la carte nationale pour chaque politique prioritaire

Sélectionner la politique prioritaire



Des résultats déclinés pour les 101 département de Métropole et d'Outre-Mer



Découvrir toutes les politiques dans votre département

 Saisir un département ou son code

Des pages pour s'informer et bénéficier des politiques



Bénéficier des mesures

Voir tout →



Développer l'apprentissage en France



pass
Culture 

Pass Culture : permettre aux jeunes d'accéder à la culture près de chez eux



Plan vélo : faire du vélo un moyen de transport du quotidien



LES RESULTATS NATIONAUX

Transition écologique

Déployer le plan vélo

Présenté le 14 septembre 2018 par le Gouvernement, le **Plan « Vélo mobilités actives »**, a pour ambition de faire du vélo un mode de transport à part entière. Il vise à tripler la part du vélo dans les déplacements du quotidien d'ici 2024, en passant de 3 à 9 %.

Ce plan repose sur **4 axes** :

- la création de pistes cyclables de qualité et plus généralement l'amélioration de la sécurité routière ;
- la sûreté : la lutte contre le vol de vélos ;
- l'incitation : des aides (à la réparation et à l'achat) pour encourager plus de Français à passer au vélo ;
- le développement d'une « culture vélo ».



Les résultats nationaux



* kilomètres d'aménagements cyclables sécurisés : kilomètres de pistes cyclables et de voies vertes. Données déclaratives, issues des contributions déposées et en accès libre sur le site de Géovélo. Ces données ne sont donc pas exhaustives

Mettre en œuvre la sortie du plastique à usage unique et lutter contre le gaspillage

Dans le cadre de la mise en œuvre de la sortie du plastique à usage unique tel que prévu dans la loi anti-gaspillage et pour mieux lutter contre le gaspillage.

L'objectif de cette mesure est de **permettre à tous les Français de pouvoir trier l'ensemble de leurs emballages dans une poubelle unique (« la poubelle jaune »)** et que ces emballages soient recyclés. Cela nécessite une modernisation de l'ensemble des centres de tri d'emballages ménagers sur le territoire national.



📍 Les résultats nationaux



* Nombre d'habitants qui peuvent mettre tous les emballages dans le bac jaune : nombre d'habitants qui bénéficient de « l'extension des consignes de tri », c'est-à-dire qui peuvent trier l'ensemble de leurs emballages dans une poubelle unique (« la poubelle jaune »). Source : Ministère de la Transition écologique - DGPR / CITEO

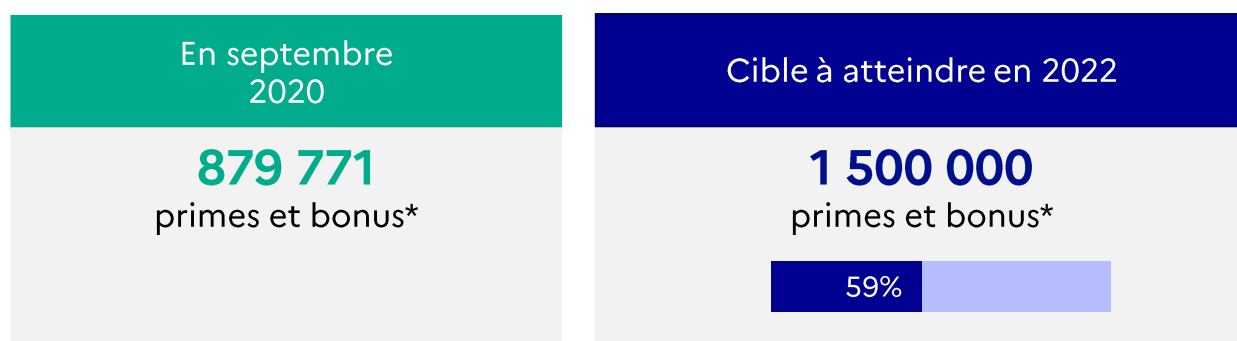
Verdir le parc automobile

Une des actions de l'État en faveur du verdissement du parc automobile vise à soutenir le renouvellement du parc automobile et à aider les ménages et les professionnels à acquérir un véhicule peu polluant. Cette action repose notamment sur **deux aides** :

- le bonus écologique,
- la prime à la conversion.



Les résultats nationaux



* Nombre de primes et bonus accordés pour l'achat ou la location longue durée d'un véhicule propre. La forte diminution observée au deuxième trimestre 2020 est liée à la fermeture des concessions automobiles pendant le confinement. Source : Agence de services et de paiement (ASP)

Instaurer des zones à faibles émissions

L'action prioritaire consiste à permettre l'amélioration de la qualité de l'air grâce à la mise en place progressive, par les collectivités territoriales, de zones à faibles émissions (ZFE) dans lesquelles la circulation des véhicules les plus polluants est interdite.

En 2021, **7 nouvelles ZFE seront créées et viendront s'ajouter aux 3 premières ZFE** localisées en Ile-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes.



📍 Les résultats nationaux



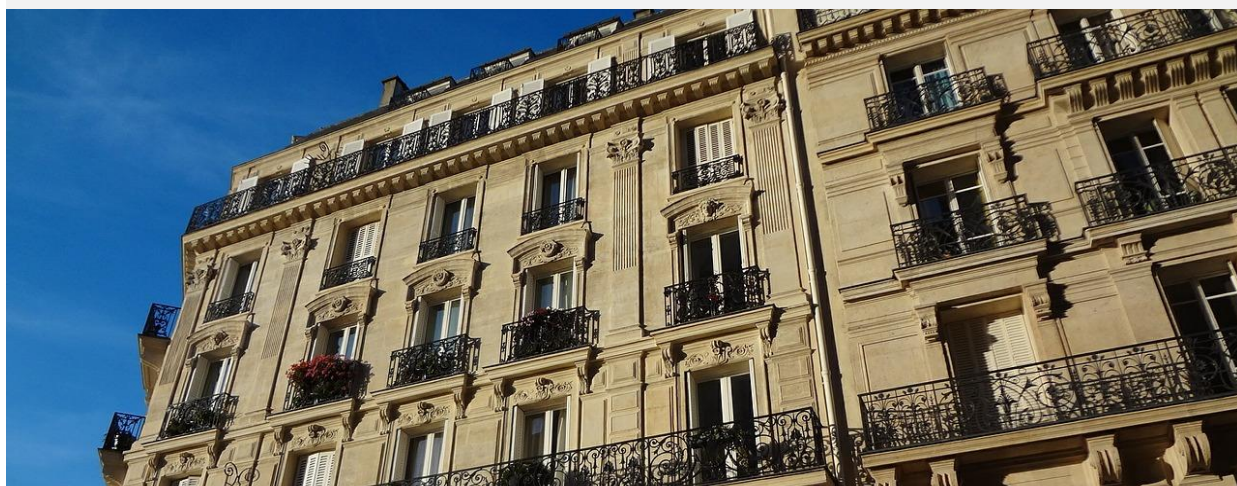
* Nombre d'habitants vivant à l'intérieur d'une zone à faibles émissions : l'indicateur permet de suivre le déploiement progressif de ces ZFE en quantifiant le nombre d'habitants qui habitent dans le périmètre des ZFE. Source : Ministère de la Transition écologique - DGITM/DGEC

Économie Emploi

Supprimer la taxe d'habitation sur les résidences principales

Depuis 2018, la taxe d'habitation baisse progressivement pour **80 % des Français, qui ne la paieront plus à compter de 2020.**

Pour les 20 % des ménages restants, la suppression de la taxe d'habitation se déploiera jusqu'en 2023, date à laquelle plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale



📍 Les résultats nationaux

En décembre 2020

22 533 138
bénéficiaires*

Cible à atteindre en 2023

29 737 716
bénéficiaires*

76%%

* Bénéficiaires totalement exonérés. L'indicateur permet de suivre le nombre de foyers exonérés de la taxe d'habitation. Pendant les trois années à venir, les 20 % des foyers fiscaux qui paient encore une taxe d'habitation verront leur contribution baisser. L'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022 et donc de 100% en 2023. Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance – DGFiP.

Développer l'apprentissage

Promouvoir l'apprentissage est une des priorités du quinquennat en matière d'emploi des jeunes. La loi « avenir professionnel » de 2018 a permis de faciliter l'accès à l'apprentissage pour les jeunes, mieux répondre aux besoins des entreprises, simplifier les procédures, et donc d'en accélérer le développement.

Par ailleurs, un engagement fort du Gouvernement a permis d'améliorer l'image de l'apprentissage. En 2019, les résultats étaient là : une **hausse de 16% des entrées en apprentissage** (353 000 nouveaux contrats).

Afin de faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes dans le contexte de crise que nous traversons, **le plan « 1 jeune, 1 solution »** lancé en juillet dernier prévoit un dispositif de primes : 5 000 euros pour l'embauche d'un jeune de moins de 18 ans et 8 000 euros pour les plus de 18 ans, ce qui signifie que l'Etat prend en charge la quasi-totalité du salaire d'un apprenti la première année. En 2020, l'objectif est d'atteindre les niveaux de 2019.



📍 Les résultats nationaux



* Nombre de contrats d'apprentissage. L'indicateur permet de suivre le nombre de contrats d'apprentissage signés, chaque année, depuis 2017. Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion – DARES

Plan 1 jeune 1 solution

Face à la crise économique et sociale, le Gouvernement met en place un plan pour **aider les jeunes à accéder au marché du travail**.

Le plan est financé à hauteur de 6,5 Mds et comporte 3 dimensions :

- **favoriser l'embauche des jeunes** en aidant financièrement les entreprises (aide de 4 000 euros pour l'emploi d'un jeune de moins de 25 ans, prime de 8 000 euros pour l'embauche d'un alternant) ;
- **mieux qualifier les jeunes** vers les métiers d'avenir (transition écologique, santé, numérique,...), avec des formations certifiantes, notamment dans le cadre de l'alternance ;
- **favoriser les parcours d'insertion pour les jeunes** les plus éloignés de l'emploi (contrats aidés, parcours d'accompagnement, services civiques...).



📍 Les résultats nationaux



* Nombre de recrutements de jeunes. L'indicateur permet de suivre l'évolution du nombre de recrutement pour les moins de 26 ans, en CDI et CDD de plus de trois mois depuis le lancement des aides du plan jeunes. Ainsi, les chiffres présentent les recrutements entre août et novembre 2020, qui peuvent être comparés à la même période en 2019 et 2018. Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion - DARES

Santé Famille Handicap

Doubler le nombre de maisons de santé

Les **maisons de santé pluri-professionnelles (MSP)** sont des structures de soins de proximité regroupant des professionnels de santé libéraux sur un ou plusieurs sites, autour d'un projet de santé et doté d'un système d'information partagé.

L'organisation en maison de santé permet l'amélioration de la qualité et de la continuité des soins. La réforme engagée vise à doubler le nombre de maisons de santé pour **atteindre 1 000 structures supplémentaires en 5 ans**.



📍 Les résultats nationaux



* Nombre de maisons de santé pluri-professionnelles. L'indicateur mesure le nombre de maisons de santé pluri-professionnelles présentes sur le territoire considéré. Source : Ministère des Solidarités et de la Santé - DGO

Allonger le congé paternité

Lors de la naissance d'un enfant, le père salarié bénéficie du congé de paternité Et d'accueil de l'enfant. Si la mère de l'enfant vit avec une autre personne salariée, celle-ci peut également bénéficier du congé.

Le bénéficiaire du congé doit respecter certaines conditions (démarches, date de départ en congé, durée maximale du congé, nombre d'heures travaillées lors du trimestre précédent, durée d'exercice d'une activité professionnelle). Le salarié en congé bénéficie d'une indemnisation versée par la Sécurité sociale.

Un projet de réforme prévoit le **doublement de la durée du congé de paternité et d'accueil de l'enfant à partir du 1er juillet 2021** et instaure une période obligatoire de prise du congé de sept jours à la naissance de l'enfant.



Les résultats nationaux

En décembre 2019

332 566

pères / conjoints dans l'année*

Cible à atteindre en 2022

396 731

Pères / conjoints dans l'année*

* Nombre de pères / conjoints prenant un congé de paternité et d'accueil de l'enfant. L'indicateur mesure le nombre de pères / conjoints qui ont pris un congé de paternité et d'accueil de l'enfant, les congés étant rattachés à la période en fonction de leur date de début.

L'évolution de l'indicateur peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

- Le nombre de naissances en France diminue légèrement depuis 2011, c'est sans doute le facteur principal qui explique la baisse du nombre de congé de paternité ;

- Il peut y avoir également un effet conjoncturel au cours de l'année 2020, lié à la crise sanitaire ; des salariés en activité partielle par exemple ont pu ne pas demander leur congé paternité pendant la période du 2ème trimestre 2020, accentuant la baisse observée du nombre de congé paternité sur la courbe.

Source : Caisse nationale de l'assurance maladie / Ministère des Solidarités et de la Santé - DSS

Simplifier l'accès aux droits des personnes handicapées

Depuis 2017, le Gouvernement conduit une politique volontariste pour **simplifier durablement l'accès aux droits des personnes en situation de handicap** et assurer une équité territoriale quel que soit le lieu de résidence des personnes.

La feuille de route « MDPH 2022 » vise notamment à accélérer l'attribution des droits à vie dans tous les territoires, pour toutes les personnes dont le handicap n'est pas susceptible d'évoluer favorablement. Elle permettra aussi d'améliorer les délais de traitement, pour que chaque personne reçoive une réponse de sa MDPH en moins de quatre mois, et en moins de trois mois pour les demandes d'allocation adulte handicapé (AAH), contre 4,5 mois en moyenne aujourd'hui.



📍 Les résultats nationaux

En décembre 2017	En septembre 2020	Cible à atteindre en 2022
4,3 mois de traitement*	4,3 mois de traitement*	3 mois de traitement*

* Durée moyenne de traitement pour les demandes d'allocation adulte handicapé (mois) *
L'indicateur affiché mesure la moyenne des délais de traitement constatés sur les dossiers de demande d'allocation adulte handicapé AAH traités sur la période considérée et sur le territoire considéré. En l'attente de la complète remontée automatisée des données par l'intermédiaire du système d'information harmonisé des MDPH, qui atteindra l'exhaustivité au second semestre 2021, les résultats départementaux ne peuvent être intégralement renseignés. Source : CNSA / Ministère des Solidarités et de la Santé - DGCS

Proposer une offre de lunettes, appareils auditifs et prothèses dentaires remboursée à 100%

Cette réforme vise à **favoriser l'accès aux soins, notamment pour les assurés sociaux les plus démunis**, et faire reculer les inégalités de santé.

Cela se fera grâce au remboursement intégral par la sécurité sociale et les complémentaires santé (« **reste à charge zéro** ») d'ici à 2021 de certaines lunettes, prothèses dentaires et auditives, pour améliorer le recours à ces soins onéreux.



📍 Les résultats nationaux

Part des équipements/soins 100% santé dans le total des soins auditifs



* Il s'agit de la part des aides auditives « 100 % santé » (sans reste à charge pour les bénéficiaires) dans le total des ventes de ces équipements. La réforme rentrera pleinement en vigueur pour les appareils auditifs à partir du 1er janvier 2021, date à laquelle il n'y aura plus de frais à la charge des patients. Source : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Proposer une offre de lunettes, appareils auditifs et prothèses dentaires remboursée à 100%

Les résultats nationaux

Part des équipements/soins 100% santé dans le total des soins dentaires



* Il s'agit de la part des prothèses dentaires « 100 % santé » (sans reste à charge pour les bénéficiaires) dans le total des ventes de ces équipements. La cible de 45% concerne le panier de soins élargi à compter du 1er janvier 2021 à l'ensemble des prothèses dentaires.
Source : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Part des équipements/soins 100% santé dans le total des soins optiques



* Il s'agit de la part des lunettes « 100 % santé » (sans reste à charge pour les bénéficiaires) dans le total des ventes de ces équipements. Source : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Éducation

Dédoubler les classes en REP (grande section, CP, CE1)

Cette mesure vise à offrir aux élèves les plus fragiles des conditions d'apprentissage optimales et un encadrement renforcé par le dédoublement des classes en éducation prioritaire.

La bonne maîtrise des apprentissages savoirs fondamentaux (Lire, écrire, compter et respecter autrui) est l'un des principaux leviers de réduction des inégalités sociales. La mise en œuvre de cette réforme a d'abord ciblé les niveaux CP et CE1. Face aux bons résultats du dédoublement sur les conditions d'apprentissage des élèves, il a été décidé d'étendre la mesure aux niveaux « grande section » : ce déploiement a débuté à la rentrée 2020 et se poursuivra lors des années suivantes.



📍 Les résultats nationaux

Part des classes de CP et CE1 en REP dédoublées



* Cet indicateur restitue le pourcentage des classes de CP et CE1 en REP concernées par le dédoublement, c'est à dire la part de classes de CP et CE1 en REP dont l'effectif est dédoublé.
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - DGESCO

Dédoubler les classes en REP (grande section, CP, CE1)

📍 Les résultats nationaux

Part des classes de grande section en REP dédoublées

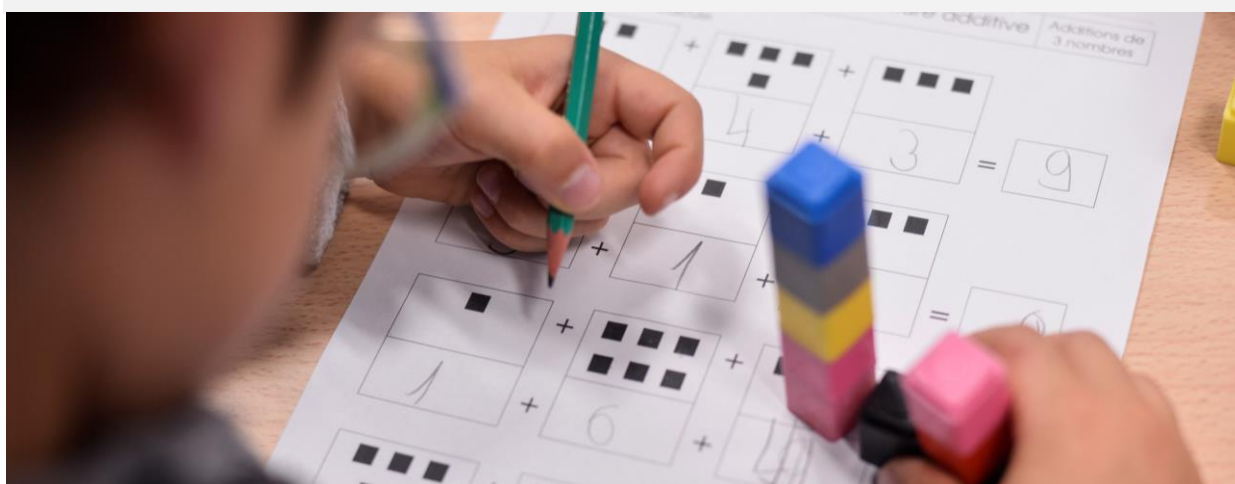


* Cet indicateur restitue le pourcentage des classes de grande section en REP concernées par le dédoublement, c'est à dire la part de classes de grande section en REP dont l'effectif est dédoublé.
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - DGESCO

Limiter les classes à 24 en grande section, CP, CE1

La réforme vise à **plafonner les effectifs des classes de grande section, CP et CE1**, sur tous les territoires.

Elle est complémentaire de la mesure relative aux dédoublements dans les réseaux d'éducation prioritaire REP et REP+ et permet de consolider les apprentissages pour les élèves de GS, CP, CE1 donnant la priorité aux savoirs fondamentaux : lire, écrire et compter.



Les résultats nationaux

En septembre 2019

69%
des classes

En septembre
2020

74%
des classes

 + 7%

Cible à atteindre en
2022

100%
des classes*

16%

* Part des classes de grande section, CP et CE1 dont l'effectif ne dépasse pas 24 élèves. Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - DGESCO

Offrir une scolarisation inclusive à tous les enfants handicapés

Permettre à l'école d'assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves est une ambition forte du Président de la République qui a fait de la scolarisation des élèves en situation de handicap une priorité du quinquennat. L'école inclusive est une école qui permet la scolarisation des élèves en situation de handicap de façon adaptée à leurs besoins.

La mise en place de l'école inclusive repose sur :

- un meilleur accompagnement des familles;
- un meilleur accueil des élèves au travers d'une offre plus diversifiée et mieux coordonnée;
- une amélioration des conditions de travail des accompagnants.



📍 Les résultats nationaux

Nombre d'unités locales d'inclusion scolaire (ULIS) pour les élèves en situation de handicap à l'école maternelle, à l'école élémentaire, au collège et au lycée



*Nombre d'unités locales d'inclusion scolaire (ULIS) pour les élèves en situation de handicap à l'école maternelle, à l'école élémentaire, au collège et au lycée. Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) accueillent une dizaine d'élèves en situation de handicap, présentant les mêmes besoins spécifiques, au sein d'une école ou d'un collège. Le jeune scolarisé en ULIS bénéficie d'un suivi individuel dont l'organisation est inscrite dans son projet personnalisé de scolarisation. Il suit les enseignements en classe ordinaire et, lorsque le besoin s'en fait sentir, un enseignement adapté dispensé en petits groupes par un enseignant spécialisé lui est proposé.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - DGESCO

Offrir une scolarisation inclusive à tous les enfants handicapés

Les résultats nationaux

Nombre de classes adaptées à la scolarisation des enfants autistes (UEMA/UEEA) à l'école maternelle et à l'école élémentaire



* Les UEEA (Unité d'enseignement en élémentaire autisme) et UEMA (Unité d'enseignement en maternelle autisme) accueillent des enfants pour lesquels l'accompagnement par une ULIS ou une aide humaine est insuffisant. Ces enfants ont besoin d'apprentissages et de rééducations adaptés, fondés sur une collaboration quotidienne entre l'éducation nationale et le secteur médico-social.
Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - DGESCO

Déployer Parcoursup

Avec Parcoursup, le MESRI a engagé une profonde transformation de l'accès à l'enseignement supérieur pour lutter contre l'échec dans le premier cycle de l'enseignement supérieur.

Le nouveau dispositif d'orientation permet de :

- supprimer le tirage au sort pour l'accès à l'enseignement supérieur ;
- rendre aux candidats la liberté de formuler librement leurs vœux afin d'accéder aux formations de leur choix et leur donner le dernier mot ;
- lutter contre les inégalités d'accès à l'information et lever les freins à la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur ;
- favoriser la mobilité géographique des étudiants, en particulier des plus modestes ;
- développer la personnalisation des parcours et accompagner la réussite des étudiants, en créant des parcours adaptés à ceux qui ne disposent pas de tous les atouts pour réussir.



📍 Les résultats nationaux

En octobre 2017

41%
de réussite

En octobre 2019

45%
de réussite

↗ + 10%

Cible à atteindre en
2022

47%
de réussite

67%

* Taux de réussite aux examens de licence 1. Il s'agit du taux de passage en L2 correspondant au ratio « Inscrits en L2 / Inscrits en L1 ». Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - SIES

Sécurité

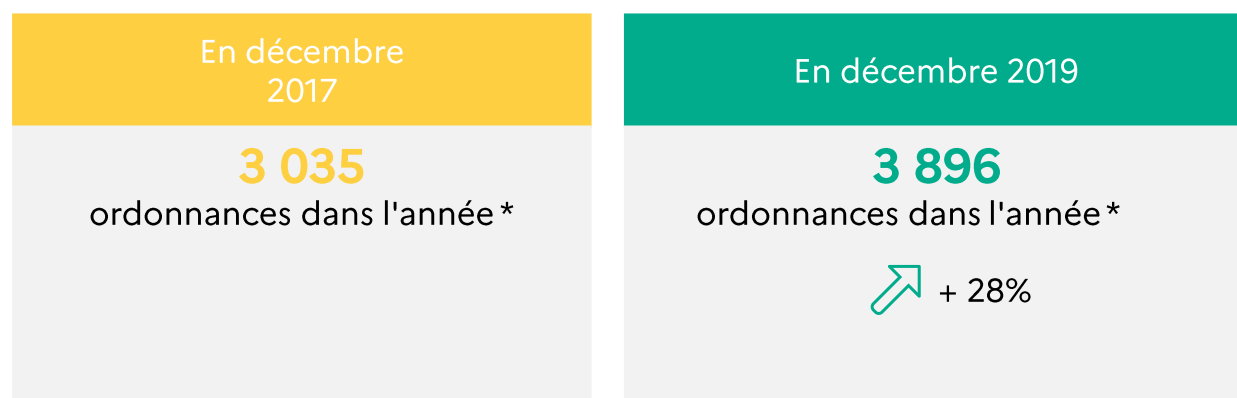
Lutter contre les violences faites aux femmes

Le Grenelle des violences conjugales porte une **ambition élevée en matière de Lutte contre les violences faites aux femmes**. C'est l'ensemble du gouvernement qui est mobilisé pour mettre fin au cycle de ces violences.

Cette priorité se concrétise pour les femmes victimes, partout sur le territoire national : **se signaler et être protégées** sont leurs premières attentes. Les ordonnances de protection sont désormais délivrées par le juge dans un délai de dix jours. Un recours accru (hausse des demandes d'ordonnances de protection comme du taux d'acceptation) est ainsi l'enjeu.



📍 Les résultats nationaux



* Nombre d'ordonnances de protection délivrées dans le cadre des violences au sein du couple.
Source : Ministère de la Justice .

Renforcer la sécurité du quotidien

Le renforcement de la sécurité du quotidien consiste à **mieux assurer la sécurité et la tranquillité publiques des habitants, quel que soit leur lieu d'habitation** en luttant contre les délits et les comportements qui ne respectent pas la loi et les citoyens (rodéos, incivilités, agressions, trafics).



Les résultats nationaux

En Décembre 2019

60 768 464

Heures de patrouille dans l'année

** L'indicateur représente le nombre d'heures consacrées par les fonctionnaires de police et les militaires de la gendarmerie, des unités territoriales comme des forces mobiles, à des missions de « patrouilles de voie publique ». Lors de ces missions, les forces de sécurité assurent la sécurité du quotidien des citoyens présents sur le territoire national.. Cet indicateur caractérise le sens que le Gouvernement entend donner à la politique de Sécurité du quotidien avec des forces de sécurité intérieure plus visibles dans l'espace public et proches de la population ; elles sont davantage à son contact et à son écoute pour comprendre et répondre à ses attentes et à ses besoins et elles se montrent capables par leur présence de prévenir et réprimer la délinquance. Les données sont le cumul des heures de patrouille de la gendarmerie nationale et de la police nationale. Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure - DGGN, DGPN, PP*

Lutter contre les stupéfiants

L'action des forces de sécurité vise à **réduire l'offre de stupéfiants** par le démantèlement des réseaux et la neutralisation judiciaire des trafiquants, le démantèlement des circuits de blanchiment et en saisissant les avoirs criminels, et par l'interruption des routes de la drogue.

Après un déploiement progressif à compter du 16 juin 2020 sur les ressorts des tribunaux judiciaires de Rennes, Reims, Créteil, Lille et Marseille, **l'amende forfaitaire délictuelle a été généralisée à tout le territoire national le 1^{er} septembre 2020.**



Les résultats nationaux

En octobre 2020

16 166

amendes dressées dans l'année*

** L'indicateur représente le nombre d'amendes forfaitaires délictuelles recensées, sur la base de l'activité de verbalisation réalisée par les services de police et de gendarmerie. En ciblant les consommateurs aux abords des points de vente, les forces de sécurité intérieure exercent une pression constante sur les réseaux de distribution de stupéfiants. Par ailleurs, ils contribuent de ce fait à l'occupation de l'espace public ainsi qu'à la réappropriation des quartiers les plus défavorisés.
Source : Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI).*

Lutter contre les atteintes aux principes républicains

Lutter contre les atteintes aux principes républicains **c'est l'engagement d'empêcher les organisations de type séparatistes, qui prônent d'autres valeurs que celles de la République, de prospérer et de diffuser leurs idéologies.**

Réunis par les Préfets partout dans les territoires, les services de l'Etat s'associent lors des "cellules départementales de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire" (CLIR) pour organiser la riposte, lancer les contrôles, mettre en oeuvre les décisions et en faire le bilan.



Les résultats nationaux



**Dans chaque département, des contrôles sont réalisés en vue de sanctions ou de fermeture d'établissements de type séparatistes, en associant plusieurs services de l'Etat (sûreté, forces de l'ordre, finance, éducation, ...). Les données de contrôles additionnent les contrôles effectués dans le cadre des PLR-Q et des CLIR. Les PLR-Q ont été lancés en février 2018, quand le CLIR ont débuté en novembre 2019. La mise en œuvre progressive des contrôles ne permet pas d'avoir un jeu de données homogène ; c'est toutefois le cas depuis septembre de cette année, avec une méthodologie uniformisée. Certains contrôles (CAF notamment) sont enclenchés et/ou transmis par vague, ce qui explique que chaque mois n'est pas nécessairement égal au précédent ou au suivant. En outre, la période de confinement n'a pas permis de lancer tous les contrôles souhaités, dont certains ont été prorogés à une date ultérieure.*

Source : Préfectures

Réduire la mortalité sur les routes

L'objectif des actions de prévention routière est de **réduire l'accidentologie Routière et faire baisser le nombre de tués sur les routes.**



📍 Les résultats nationaux

En décembre
2017

3 684

morts dans l'année*

En décembre 2019

3 498

morts dans l'année*

↘ - 5%

* L'indicateur représente le nombre de victimes d'un accident de la circulation impliquant un véhicule à moteur décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent. Le caractère particulièrement atypique de l'année 2020, marquée par un très fort recul du trafic routier rend assez peu pertinente la comparaison des résultats de 2021 avec 2020. Ainsi les résultats mensuels des « remontées rapides », publiés par l'ONISR, seront comparés aux données mensuelles correspondantes des années 2020 et 2019. Les données départementales mensuelles du baromètre en 2020 ne peuvent être considérées comme fiables en l'absence de consolidation de la base accidents en cours d'année 2021 : elles ne constituent qu'une approche illustrative. Source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR).

The image features a smooth gradient background that transitions from a deep navy blue on the left to a vibrant teal on the right. The word "Culture" is centered vertically and horizontally in a clean, white, sans-serif font.

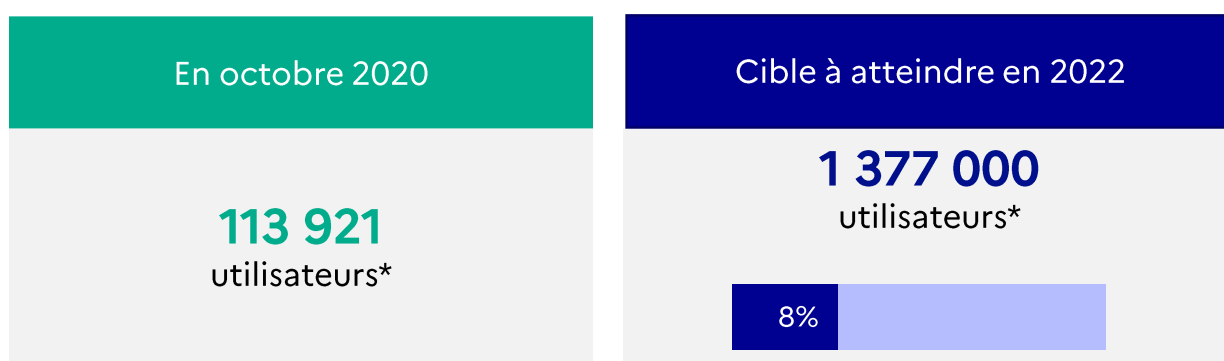
Culture

Déployer le Pass culture

Le pass Culture a pour ambition de **renforcer et de diversifier les pratiques culturelles des jeunes de 18 ans**. Il prend la forme d'une application géolocalisée, avec une dotation financière, à travers laquelle les utilisateurs peuvent découvrir et réserver un panel très large de propositions culturelles.



Les résultats nationaux



*Nombre d'utilisateurs du Pass culture. Il s'agit du nombre de jeunes de 18 ans ayant déposé un dossier éligible au pass Culture, et qui ont donc eu accès à l'application et au crédit qui y est associé. Le pass Culture est à ce jour en expérimentation dans 14 départements, dans lesquels 135 000 jeunes de 18 ans sont recensés (INSEE). Source : SAS Pass Culture .

Services publics et territoires

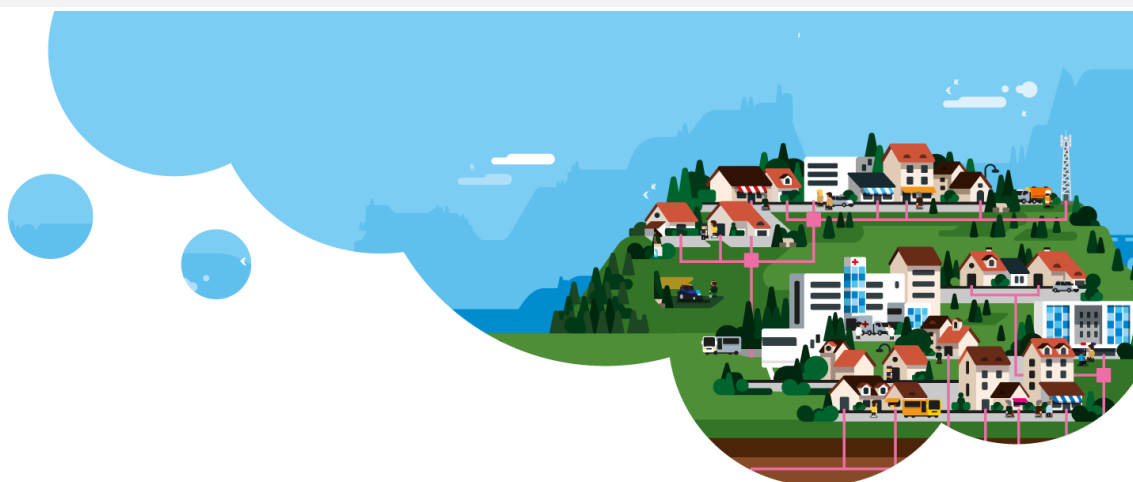
Assurer une bonne couverture en internet fixe et en téléphonie mobile pour tous les Français d'ici 2022

L'objectif du Plan Très Haut Débit est de donner à l'ensemble des Français un accès internet performant.

Il devra permettre à tous d'accéder à :

- un bon haut débit fixe (8 Mbit/s) d'ici à 2020 ;
- un très haut débit fixe (30 Mbit/s) d'ici à 2022.

Il vise par ailleurs à généraliser le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire d'ici à 2025.



📍 Les résultats nationaux

En mars 2017

22%
de déploiement*

En juin 2020

51%
de déploiement*

↗ + 132%

Cible à atteindre en
2022

80%
de déploiement*

50%

*Taux de déploiement de la fibre. Il s'agit du pourcentage de logements ou de locaux professionnels qui sont raccordables au réseau de la fibre optique jusqu'à l'abonné (et qui ont donc accès au très haut débit fixe). Source : Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (Arcep)

Déployer une offre France Services dans tous les territoires

Le programme France Services a été créé par l'État pour **garantir l'accès aux Services publics essentiels à tous et sur tout le territoire.**

Les objectifs :

- chaque Français pourra à terme accéder à un point France Services en moins de 30 minutes ;
- l'accueil sera assuré au minimum par deux agents formés pour accompagner les citoyens dans leurs démarches.



📍 Les résultats nationaux

En novembre 2020

856
labellisations*

Cible à atteindre en 2022

2 544
labellisations*

34%

* Nombre de labellisations. Il s'agit du nombre d'espaces France Services labellisés. De nouvelles labellisations seront annoncées dès janvier 2021. Source : Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur

La volonté du Gouvernement est de rendre un service toujours meilleur aux Français, pour faciliter leur quotidien : des services publics accessibles au plus près de chez eux, des démarches plus simples, des réponses plus rapides à leurs demandes.

Pour y parvenir, nous nous engageons à :

- **garantir la transparence des résultats** : les usagers peuvent consulter les résultats des services publics à proximité de chez eux (délais de traitement des réponses, taux de satisfaction des réponses apportées...) ;
- **associer les usagers** : ils peuvent donner leur avis sur les démarches qu'ils ont effectuées sur place ou en ligne et avoir une réponse de l'administration ;
- **améliorer en permanence la qualité du service** : les services publics s'engagent à mettre en place rapidement des actions d'amélioration, en prenant en compte les avis déposés des citoyens.



📍 Les résultats nationaux

Part des lieux d'accueil du public qui publient leurs résultats



* L'indicateur permet de mesurer le taux de transparence des services publics. Il recense, à la maille nationale, la part des réseaux de services publics engagés dans le processus de transparence. De plus, il mesure, au niveau départemental, la part des lieux d'accueil du public publiant des résultats. Les résultats sont consultables sur www.resultats-services-publics.fr. Source : Direction interministérielle de la transformation publique (DITP)

Logement

Offrir un logement aux sans-abri : Logement d'abord

Le plan Logement d'abord a pour ambition de **diminuer le nombre de personnes à la rue d'ici 2022**. Il s'agit de passer d'une réponse s'appuyant surtout sur des places d'hébergement d'urgence, à un accès direct au logement avec un accompagnement social adapté aux besoins de ces personnes.



Les résultats nationaux



**Nombre de personnes sans-abri ou en hébergement ayant obtenu un logement social . Il s'agit du nombre de personnes, précédemment sans abri ou hébergées dans des structures temporaires (par exemple dans des centres d'hébergement d'urgence ou des hôtels), qui se sont vues attribuer un logement social. Ce nombre de personnes est une moyenne calculée à partir du nombre de logements sociaux attribués à ces ménages, ceux-ci comportant en moyenne 2,2 personnes (données INSEE 2020). L'arrêt quasi total des commissions d'attribution de logements sociaux pendant le premier confinement (mi-mars à mi-mai) a provoqué une chute du nombre de personnes relogées sur la même période. Cette chute est visible sur le graphique. Source : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL). .*



Des mesures qui vous changent la vie

Les résultats
de l'action publique

Retrouvez tous les résultats sur
www.gouvernement.fr

CONTACT

Ministère de la Transformation
et de la Fonction publiques

✉ presse.mtfp@transformation.gouv.fr

☎ 01 53 18 42 68